

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### **Mise en place d'un dispositif exceptionnel pour la maternité du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers**

**Nevers, 11 avril 2022 - 21h**

Suite à un nombre inhabituel d'arrêts-maladie des sages-femmes de la maternité du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers (CHAN), un dispositif exceptionnel permettant de garantir la sécurité des patientes a été mis en place ce lundi 11 avril 2022 grâce à l'aide apportée par les maternités des départements voisins.

En revanche, l'hôpital de Nevers maintient dans la nuit du 11 au 12 avril 2022 sa capacité à accueillir les urgences obstétricales.

Dès mardi 12 avril 2022, une concertation avec tous les acteurs concernés, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), sera organisée et ses conclusions seront communiquées à la population nivernaise.

**La Direction du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers**